

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE TAHIN ET POHO »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Akouedo
Jules-Verne, en face de l'église catholique lot 243 ilot 28,
Lot 243, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Jan 2023, et enregistrés au CEPICI le 26 Jan 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE TAHIN ET POHO »

Objet : Construction, fourniture de bureau, lotissement, entretien, commerce général, import export, prestations diverses. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Akouedo
Jules-Verne, en face de l'église catholique lot 243 ilot 28,
Lot 243, Ilot 28

Dirigeant(s) M POHO MONDAIGNON ALFRED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01728 du 21/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23062/GTCA/RC/2023 du 21/03/2023

